

# Que faire de la dette publique ?

Henri Sterdyniak  
(Les Economistes Atterrés-CAC)

- Fin 2014, la dette publique devrait atteindre 95,5% du PIB, soit 2050 milliards.
- Selon les milieux financiers, les économistes libéraux, les hommes politiques de droite, nous sommes tous coupables
  - la France vivrait à crédit depuis 30 ans : les générations actuelles reporteraient la charge des dépenses publiques sur les générations futures.
  - chaque nouveau-né en France hériterait d'une dette de l'ordre de 31 000 euros.
  - la dette publique pèse sur l'activité.
- Il faudrait donc que la France se lance dans un programme de réduction des dépenses publiques, puisqu'il n'est plus possible d'augmenter les impôts au nom de la mondialisation et de la fuite à l'étranger des capitaux et des talents.
- Sommes nous condamnés à des politiques d'austérité qui augmenteraient encore le chômage ?
- Quelles sont les causes de la hausse de la dette ? Notre goût excessif pour les dépenses publiques ? Ou le fonctionnement et la crise du capitalisme financier ?
- Une recherche, ou audit, publique est nécessaire.

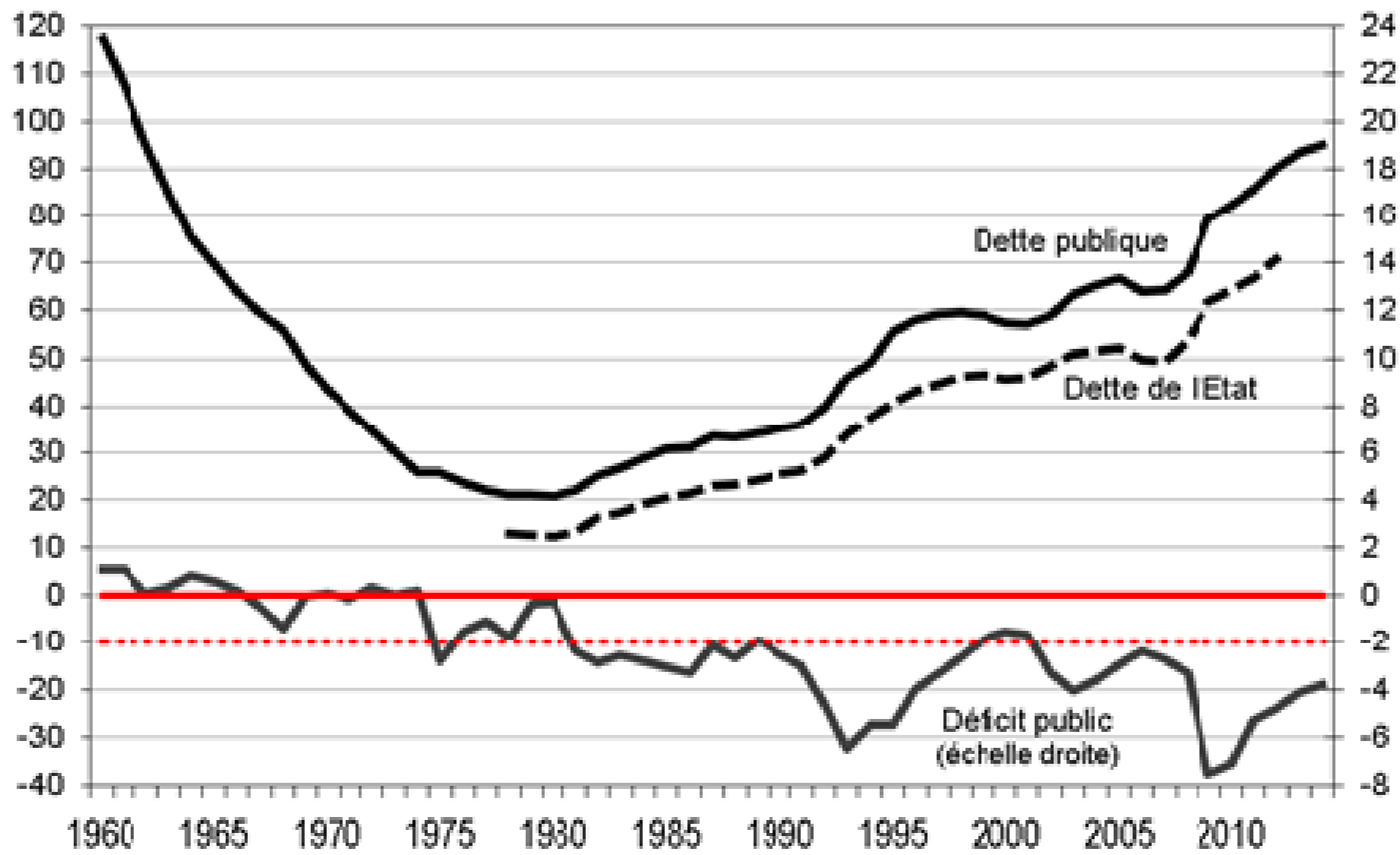
## Quelques définitions.

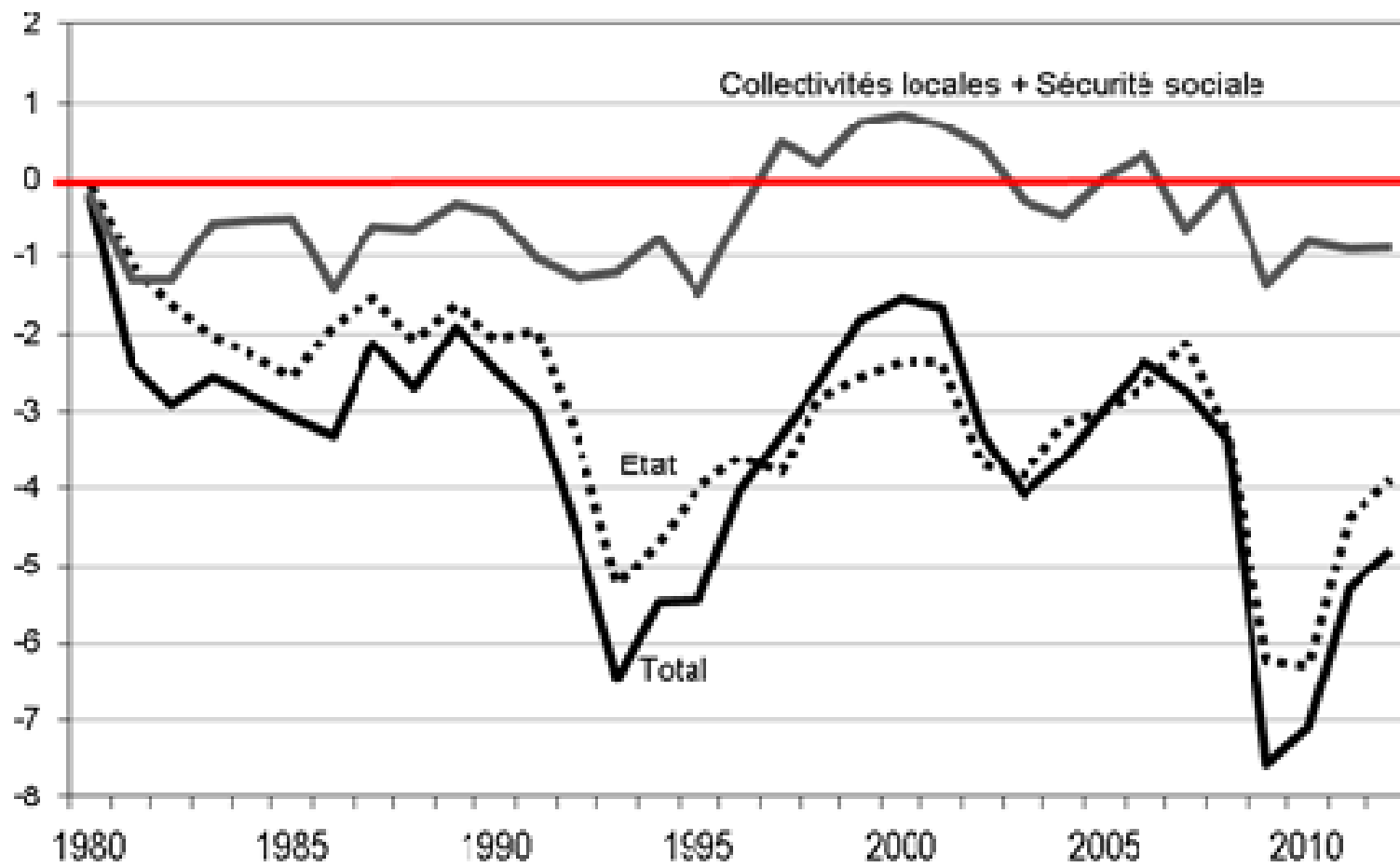
- Les administrations sont composées des administrations publiques centrales, des administrations publiques locales et des administrations de Sécurité sociale.
- La dette publique n'est pas la dette du pays, mais seulement celle de l'ensemble des administrations publiques, elle ne comprend pas la dette privée, celle des entreprises ou des ménages.
- Le solde public représente l'écart entre les recettes et les dépenses des administrations. Le déficit public apparaît quand ce solde est négatif.
- Le solde public primaire est le solde hors charge d'intérêt.
- Pour financer ce déficit, les administrations empruntent. La dette publique résulte de l'accumulation, année après année, des déficits publics.
- La ratio dette/PIB mesure le poids de la dette.
- Chaque année, les administrations empruntent un montant correspondant au déficit public et aux emprunts venant à échéance.

- Il n'y a pas de spécificité française en matière de dette et de déficit publics. Il existe un problème à l'échelle mondiale qui rend nécessaire les déficits et les dettes publique.
- Fin 2014, la France (dette : 95,5% du PIB) se situe au dessus de l'Allemagne (74,5 %) et du Royaume-Uni (89 %) un peu en dessous de l'UE (94,5 %) mais nettement en dessous des États-Unis (105 %), de l'Italie (132 %) et du Japon (246%).
- En 2014, le déficit public français (4,4 % du PIB) serait supérieur à celui de l'Allemagne (en équilibre), de l'Italie (3,0 %), de la moyenne de la zone euro (2,6 %), mais inférieur à ceux des États-Unis (4,9 %), du Royaume-Uni (5,4 %), de l'Espagne (5,6 %), et du Japon (7,5%).
- De 1974 à 2013 (soit 40 ans), la France et l'Italie n'ont jamais eu d'excédents budgétaires, mais l'Allemagne n'en a connu que 4 années, les États-Unis trois, la Grande-Bretagne 4, le Japon 5. L'équilibre budgétaire n'est pas une norme.

|             | Solde 2014 | Dette 2014 |
|-------------|------------|------------|
| Allemagne   | 0.2        | 74.5       |
| France      | -4.4       | 95.5       |
| Italie      | -3.0       | 132        |
| Espagne     | -5.6       | 98         |
| Pays-Bas    | -2.5       | 70         |
| Belgique    | -3.0       | 106        |
| Autriche    | -2.9       | 87         |
| Portugal    | -4.9       | 128        |
| Finlande    | -2.9       | 60         |
| Irlande     | -3.7       | 110.5      |
| Grèce       | -1.6       | 175.5      |
| Zone Euro   | -2.6       | 94.5       |
| Royaume-Uni | -5.4       | 89         |
| Etats-Unis  | -4.9       | 105        |
| Japon       | -7.5       | 246        |

- La dette française était relativement faible jusqu'en 1980 : de 16 % du PIB en 1974, elle reste à 20 % en 1980. Elle monte à 34 % en 1987, niveau où elle se stabilise jusqu'en 1991. Puis, elle reprend son ascension jusqu'à 59 % en 1997 où elle a connu un nouveau palier. Enfin, elle s'accroît de 59 % en 2002 à 67 % fin 2005, puis 64% fin 2007. Du fait de la crise, elle monte à 95,5 % fin 2014.
- La charge de la dette représente 48 milliards en 2013, soit 2,25% du PIB, soit un taux d'intérêt moyen de 2,4%.







- Si les administrations sont endettées, elles possèdent aussi des actifs physiques (routes, écoles, hôpitaux, équipements sportifs, etc.), dont la valeur est estimée à 84% du PIB et des actifs financiers (actions de EDF, etc). Une fois pris en compte ces actifs, les administrations détiennent une richesse nette de 15,5% fin 2012.
- On ne peut évaluer l'héritage que les ménages français laisseront à leurs enfants par la seule dette publique brute. C'est toute la richesse nationale qu'il faut considérer. Les actifs physiques représentaient 6,7 fois le PIB de la France en 2008. La France serait faiblement endettée vis-à-vis de l'étranger : 20% du PIB. La richesse de la France représente donc 6,5 fois le PIB.
- Le nouveau-né français est donc riche en moyenne, à sa naissance, de 212 000 euros (la somme des patrimoines publics et privés divisé par le nombre d'habitants). Il vaut mieux naître en France qu'en Afrique.

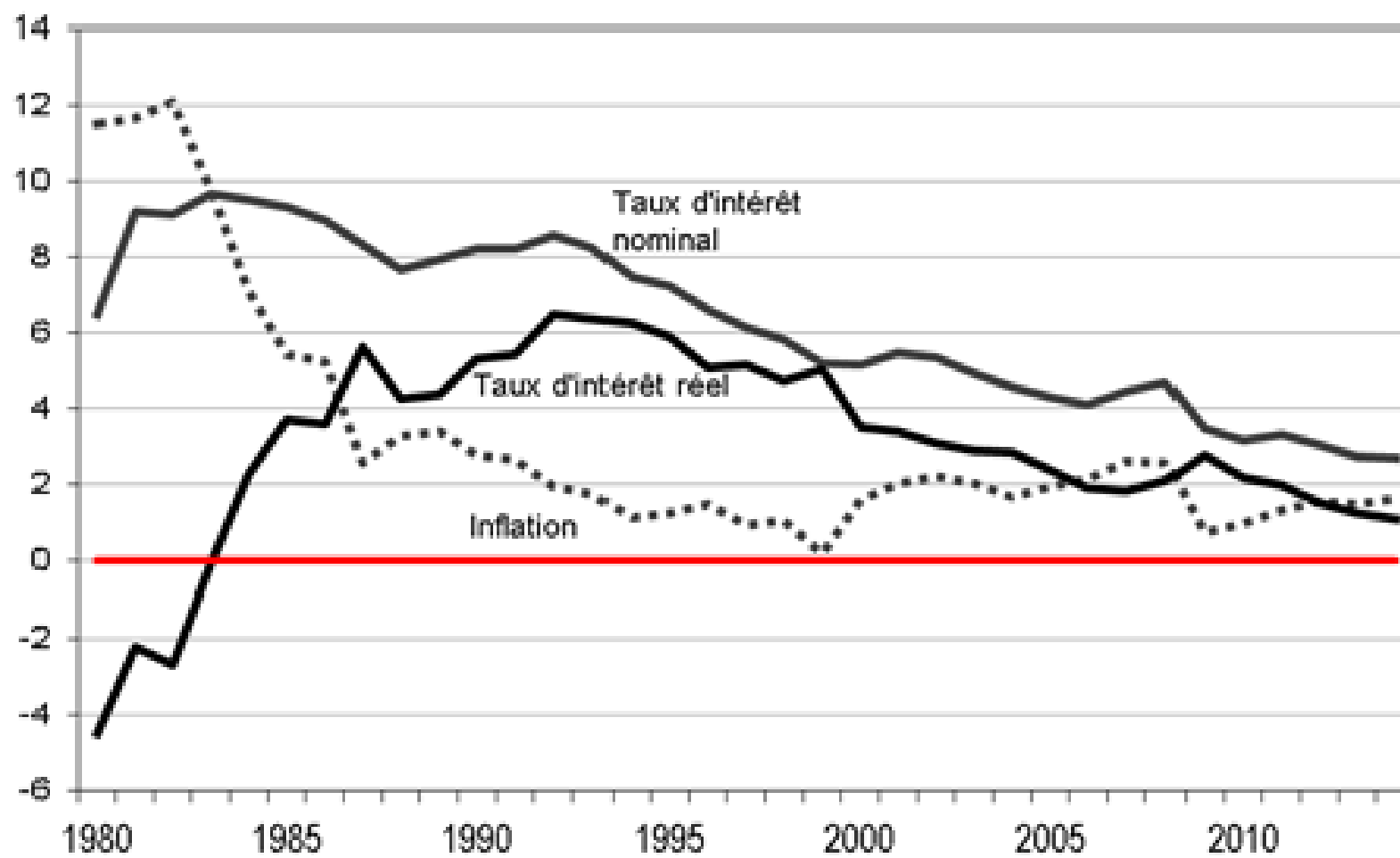
## Compte de patrimoine des administrations

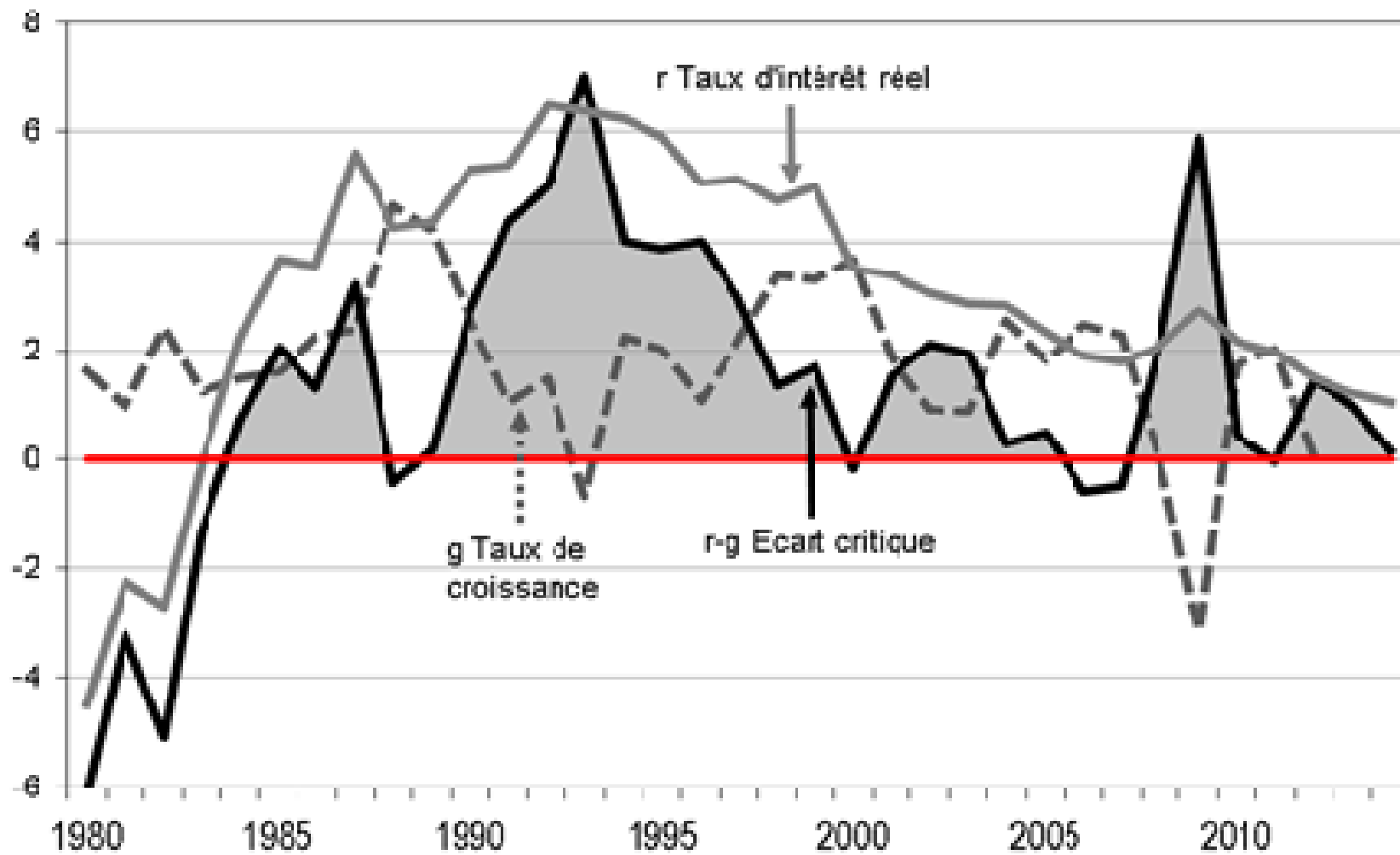
| En % du PIB       | 2012  |
|-------------------|-------|
| Actifs physiques  | 83,9  |
| Actifs financiers | 47,1  |
| Dettes brutes     | 119,4 |
| Solde             | 15,6  |

- La France a certes un déficit public, mais c'est l'épargne nationale qui détermine la croissance de la richesse nationale. Celle-ci était en France de l'ordre de 20 % du PIB en 2013, un peu moins que la moyenne de la zone euro (22 %), nettement moins que l'Allemagne (26%), mais au-dessus du Royaume-Uni (12,5 %) ou des États-Unis (18 %). Globalement, la France consomme nettement moins qu'elle produit et ne vit pas « à crédit » : 14 % du PIB sert à compenser la dépréciation du capital ; 6 % à augmenter son niveau.
- Surtout, la France a conservé un taux de fécondité relativement élevé. Les générations futures seront donc nombreuses. Nous auront moins de problème de retraite que les allemands, les italiens, les espagnols...

## La dynamique de la dette

- On a l'égalité :  $Dette_{fin} = Dette_{début} + \text{interets} + \text{Déficit primaire}$
- Soit en ratio Dette/PIB :
- $DET_f = DET_d + (r - g - \pi)DET_d + De_{pub} - tY$ .
- Le ratio de dette augmente avec le taux d'intérêt moins le taux de croissance moins l'inflation et avec les dépenses publiques. Elle baisse quand les impôts augmente. Elle augmente quand la production chute (par baisse des rentrées fiscales).
- En 2014, le taux d'intérêt sur la dette est de 2,4%. Avec une inflation de 1,8% et une croissance de 1,6%, le taux d'intérêt corrigé de la croissance serait de -1%. La dette aurait tendance à fondre. C'était le cas avant 1983
- En fait, la croissance est de 0,4% et l'inflation de 0,6%. Le taux d'intérêt corrigé est de 1,4%. La dette fait boule de neige. C'était le cas entre 1984 et 2003.





- La dette de l'Etat est gérée par l'Agence France Trésor, qui la vend sur les marchés financiers.
- Chaque année,  $\text{Emission} = \text{déficit primaire} + \text{charges d'intérêt} + \text{remboursement}$ .
- En 2013 : 365 milliards = 48 + 39 + 278.
- Les administrations ont donc récupéré en net : 39 milliards sur les marchés financiers. Sans dette, il faudrait augmenter les impôts de 39 milliards ou baisser les dépenses publiques.
- Toutes choses égales par ailleurs, si la France avait une dette nulle qu'elle souhaitait maintenir, le gain en terme de marge de manœuvre budgétaire serait négatif par rapport à la situation actuelle. Il est donc absurde de prétendre que les charges d'intérêt sont le deuxième poste des dépenses publiques ou qu'elles font peser une contrainte lourde sur la politique budgétaire.
- La dette ne coûte rien tant que le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance. Elle pose problème si le taux d'intérêt est nettement supérieur au taux de croissance,

- Charles Wyplosz écrit : « Sans la dette, on pourrait quasiment abolir l'impôt sur le revenu sans toucher au reste des dépenses publiques ».
- Dans son discours de politique générale de juillet 2012, Jean-Marc Ayrault dit : « Le poids de la dette est devenu écrasant : l'État verse ainsi près de 50 milliards d'euros par an à ses créanciers. Cette somme représente la première dépense juste devant le budget de l'éducation nationale, elle est supérieure aux budgets de la recherche, de la justice et de la sécurité réunis. La dette, la dette c'est moins d'écoles, la dette c'est moins de crèches, c'est moins d'hôpitaux, c'est moins de transports publics ». Il oublie que l'endettement sert, en grande partie, à financer des investissements publics, des écoles, des crèches, des hôpitaux.



- Pierre Moscovici écrivait dans le Monde : « La dette est l'ennemie de l'économie, des services publics, de notre souveraineté nationale. Pierre Bérégovoy parlait jadis de désinflation compétitive, je veux parler de désendettement compétitif. Un euro de plus pour le service de la dette, c'est un euro de moins pour l'éducation, pour l'hôpital ou pour la sécurité. La réduire, c'est garantir des taux d'intérêt faibles. D'autres pays ont cédé au laisser-aller budgétaire et se sont, pieds et poings liés, retrouvés entre les mains des marchés. Ils sont tombés dans la récession, ont vu leur taux de chômage s'aggraver dans un contexte social de protestation généralisée. Voilà pourquoi le chiffre de 3 %, condition du désendettement et de retour à la croissance, n'est ni biaisé ni intenable. La France peut y parvenir. Elle le doit ».
- Pour réduire de 1 milliard le service de la dette, il faut réduire la dette de 40 milliards; donc ponctionner l'école, l'hôpital, etc. .
- Pour réduire la dette de 90 % du PIB à 60 % en 10 ans, il faudrait un effort de 3 % du PIB par an. Ne peut-on pas les mieux utiliser? Imaginons que les pouvoirs publics, en déduisant les dépenses ou en augmentant les impôts, dégagent une marge de manœuvre de 3 points de PIB, quelle sera la meilleure stratégie : la consacrer au désendettement (au risque de nuire à l'activité) ou à la recherche, l'enseignement, la formation ?
-

- L'AFT émet des titres à 3,6 ou 12 mois, 2,3, 5, 7 10, 15, 20, 30 ans, à taux fixe ou à taux indexé sur l'inflation de la France ou de la zone Euro.
- Les titres sont achetés par les banques ou des assurance-vie ou des fonds de pensions ou des Banques centrales étrangères.
- La BCE n'achète pas de titres publics, mais les banques peuvent emprunter à la BCE à un taux très bas : 0,05%.
- Les taux d'intérêt sont très bas à l'échelle mondial.
- Il y a beaucoup de prêteurs, peu d'emprunteurs sans risque. La France est considéré comme un emprunteur sans risque.
- C'est le moment d'emprunter
- Les dettes publiques des pays de la ZE ne sont pas garantis par la BCE (qui n'a pas le droit de les acheter directement). Les Etats dépendent des opinions, des craintes, des spéculations des marchés.

## Taux d'émission en novembre 2014

| De 1 à 12 mois                  | - 0,0 |
|---------------------------------|-------|
| 3 ans                           | 0,05  |
| 5 ans                           | 0,34  |
| 10 ans                          | 1,18  |
| 15 ans                          | 1,81  |
| 20 ans                          | 1,99  |
| 10 ans, indexé inflation France | -0,06 |
| 13 ans, indexé, inflation ZE    | 0,26  |
|                                 |       |
|                                 |       |

# Qui détient la dette publique de la France ?

| Fin 2013                 | En %      |
|--------------------------|-----------|
| <b>Etranger</b>          | <b>58</b> |
| Dont : Banques centrales | 29        |
| Banques                  | 8         |
| Autres                   | 21        |
| <b>France</b>            | <b>42</b> |
| Dont Banques centrales   | 3         |
| Banques                  | 20        |
| Autres                   | 19        |

## Taux à 10 ans en novembre 2014

|                       |             |
|-----------------------|-------------|
| GREECE                | 7.60        |
| PORTUGAL              | 3.39        |
| ITALY                 | 2.54        |
| SPAIN                 | 2.13        |
| <i>UNITED STATES</i>  | <i>2.25</i> |
| <i>UNITED KINGDOM</i> | <i>2.20</i> |
| IRELAND               | 1.81        |
| FRANCE                | 1.28        |
| <i>SUEDE</i>          | <i>1.25</i> |
| BELGIUM               | 1.20        |
| DENMARK               | 1.11        |
| AUSTRIA               | 1.10        |
| NETHERLANDS           | 1.04        |
| FINLAND               | 1.01        |
| GERMANY               | 0.82        |
| <i>SWITZERLAND</i>    | <i>0.48</i> |
| <i>JAPAN</i>          | <i>0.47</i> |

## Des collectivités locales plombées par la dette

- Les acteurs publics locaux (collectivités locales, établissements de santé et organismes de logement social) assurent plus de 70 % de l'investissement public en France, essentiellement grâce à des emprunts. À la fin 2013, l'encours de la dette des collectivités territoriales s'élevait à 182 milliards d'euros (soit un peu moins de 10 % de la dette publique française); celui des établissements publics de santé était de 31 milliards ; celui du logement social de 102 milliards.
- Jusqu'à la fin des années 1990, les banques (essentiellement Dexia, les Caisses d'épargne et le Crédit agricole) proposaient des prêts classiques à taux fixe ou à taux révisable. Mais, très vite, Dexia a construit un engrenage diabolique associant un financement et un produit dérivé spéculatif dans un seul et même contrat.
- Le principe est simple : les premières années, la banque propose un taux décoté artificiellement bas, avant d'enchaîner sur une prise de risque inconsidérée par la suite. Avec de tels prêts dits « toxiques », la banque peut multiplier ses marges par 2 ou 3, voire davantage. L'opération est d'autant plus intéressante pour elle que l'emprunteur seul supporte le risque. Même les analystes de l'agence de notation Fitch Ratings faisaient en juillet 2008 le constat suivant : « les prêteurs ont donc réussi à imposer une situation paradoxale où, au lieu d'être rémunérés pour prendre un risque (de crédit) supplémentaire, ils l'ont été pour faire prendre un risque (de taux) à leurs clients.

## Des collectivités locales plombées par la dette

- Dexia et ses consœurs ont rivalisé d'imagination pour concevoir des prêts structurés avec des indices « exotiques » plus spéculatifs les uns que les autres : la parité entre l'euro et le franc suisse, mais aussi le yen, le dollar, l'inflation, les indices de la courbe des swaps, jusqu'au cours du pétrole. En 2008, Dexia proposait 223 prêts différents ! L'imagination financière laissera à la postérité les produits « snowball » (« boule de neige ») dont la particularité est d'ajouter des majorations de taux les unes aux autres sans possibilité de retour en arrière, ou les « produits de pente » qui font dépendre l'évolution du taux de la différence entre deux indices avec un coefficient multiplicateur de 5 ou 7.
- Comme ces prêts sont beaucoup plus rentables pour elles que les prêts classiques, à partir de 2008, les banques ont incité les collectivités à réaménager la totalité de leur dette en leur faisant miroiter un illusoire allègement de charges.
- En 2010, une fois terminée la période décotée, un grand nombre d'acteurs publics locaux se sont retrouvés piégés par des taux de plus de 20 % et sans pouvoir transformer leurs « prêts toxiques » en prêts classiques, car cette option nécessite le paiement d'une soulte (indemnité de remboursement anticipé) d'un montant démesuré, parfois supérieure à la totalité du capital restant dû.

## Des collectivités locales plombées par la dette

- Conscient d'avoir toléré des pratiques en contradiction avec les principes fondamentaux de la comptabilité publique, et d'avoir laissé les collectivités locales s'engager dans des opérations de nature spéculative, l'Etat dut réagir face à l'ampleur du désastre.
- Il y eut d'abord, en décembre 2009, la signature d'une charte de bonne conduite, connue sous le nom de « charte Gissler », entre quatre grandes banques et certaines collectivités, mais qui se révéla très insuffisante car non contraignante.
- Puis, en juin 2011, l'Assemblée nationale décida la création d'une Commission d'enquête sur les produits à risque souscrits par les acteurs publics locaux, présidée par Claude Bartolone, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis.
- collectivités locales.



## Des collectivités locales plombées par la dette

- Cette Commission d'enquête a publié en décembre 2011 un rapport édifiant. L'encours risqué est estimé à 18,8 milliards d'euros. Le rapport met en évidence des défaillances à tous les niveaux de la puissance publique (trésoreries, préfectures, chambres régionales des comptes, Direction générale des collectivités locales, sans oublier les ministères concernés), la crédulité et le manque de sérieux de certains élus, mais surtout la responsabilité des banques. Coupables de défaut de conseil, quand ce n'est pas de tromperie, ce sont elles qui ont conçu des prêts complexes, dangereux et non conformes à la réglementation qui interdit aux acteurs publics de spéculer sur les marchés. Ce sont ces mêmes banques qui viennent aujourd'hui présenter aux Etats la facture de leur spéculation ayant mené à une crise de très grande ampleur.
- Rappelons que Dexia a été renflouée par les Etats français et belge en octobre 2008, puis de nouveau en octobre 2011 et que son démantèlement est en cours. Il laisserait un montant de 90 milliards d'actifs risqués. Les prêts aux collectivités locales ont été transférés à la SFIL (société publique), de sorte que l'Etat se refuse d'indemniser les collectivités locales.

## L'Etat n'est pas un ménage

- Un ménage doit en principe rembourser sa dette avant de mourir. Si il emprunte 100 000 euros sur 10 ans pour acheter un logement, il doit rembourser 10 000 euros par an, de sorte que sa dette s'annule au bout de 10ans.
- L'Etat est lui éternel. Il peut s'endetter chaque année, sans jamais rembourser.
- Imaginons que le PIB est de 2000 milliards ; les marchés trouvent raisonnable un endettement de 80% du PIB, l'Etat peut avoir une dette de 1600 milliards. Si la croissance nominal du PIB est de 4% et le taux d'intérêt de 4%, les charges d'intérêt sont de 64 milliards, mais sa dette peut augmenter de 64 milliards chaque année. Même s'il rembourse 200 milliards, il pourra s'endetter de 264 milliards.
- Bien sûr, cette situation idéale a un point de fragilité. Le pays dépend de la bonne volonté des marchés financiers. S'ils deviennent plus gourmands (comme dans les année 1981-2005) ou s'ils spéculent contre le pays, les taux d'intérêt peuvent monter et le pays devra rembourser. Si par exemple, le taux d'intérêt passe à 5% et la croissance à 3%, les charges d'intérêt seront de 80 milliards, la hausse de la dette tolérée par les marchés de 48 milliards. Et le pays devra dégager 32 milliards à donner en net aux marchés.

# L'Etat n'est pas un ménage

- 1) La **règle d'or des finances publiques (Paul Leroy-Baulieu)** nous indique qu'il est légitime de financer les investissements publics par le déficit, puisque ceux-ci seront utilisés pendant plusieurs années. Cette règle s'applique en France aux collectivités locales. Elle autorise la France à avoir un déficit de 2,5% du PIB.
- 2) Les agents privés désirent détenir de la dette publique pour des raisons de liquidité et de sécurité. Les assurances, les fonds de pension ont besoin de titres de dette publique pour sécuriser leurs placements. Les marchés financiers ont besoin pour fonctionner de titres sans risque. La dette publique française est très demandée. Si la croissance de l'économie française est de 3,5% par an et la ratio de dette de 80%, le déficit peut être de 2,8% du PIB.

# L'Etat n'est pas un ménage

3) Contrairement aux ménages, l'Etat décide du niveau de ces recettes, en fixant le niveau des impôts. Il ne doit pas seulement se préoccuper de sa propre situation financière, mais de l'équilibre macroéconomique. Dans une situation de récession économique, où les ménages épargnent beaucoup par peur de l'avenir, consomment peu car leur niveau de vie est affaibli par la montée du chômage, où les entreprises investissent peu, car la demande est faible, il est légitime d'avoir un déficit public plus important que celui de la règle d'or.

4) Enfin, contrairement à un ménage, l'Etat est éternel ; il n'a pas à rembourser sa dette ; il peut avoir une dette en permanence ; aucune génération ne se verra contrainte de rembourser brutalement la dette publique. Il doit seulement garantir que son déficit est maîtrisé (qu'il correspond bien à la nécessité de l'équilibre économique), que sa dette reste soutenable, qu'elle n'augmente pas trop vite de sorte que les épargnants ne puissent craindre de ne pas être remboursés. Il n'y a aucune raison de se fixer une norme d'équilibre des finances publiques.

## La dette, résultat de la contre-révolution libérale.

En 1973, la dette publique était pratiquement nulle. Pendant les 30 glorieuses, le dynamisme de l'économie ne rendait pas nécessaire le déficit public ; les entreprises investissaient plus que leur profit ; grâce au contrôle des circuits de financement, les taux d'intérêt étaient relativement bas, l'inflation et la croissance étaient forts. La dette publique s'éteignait d'elle-même.

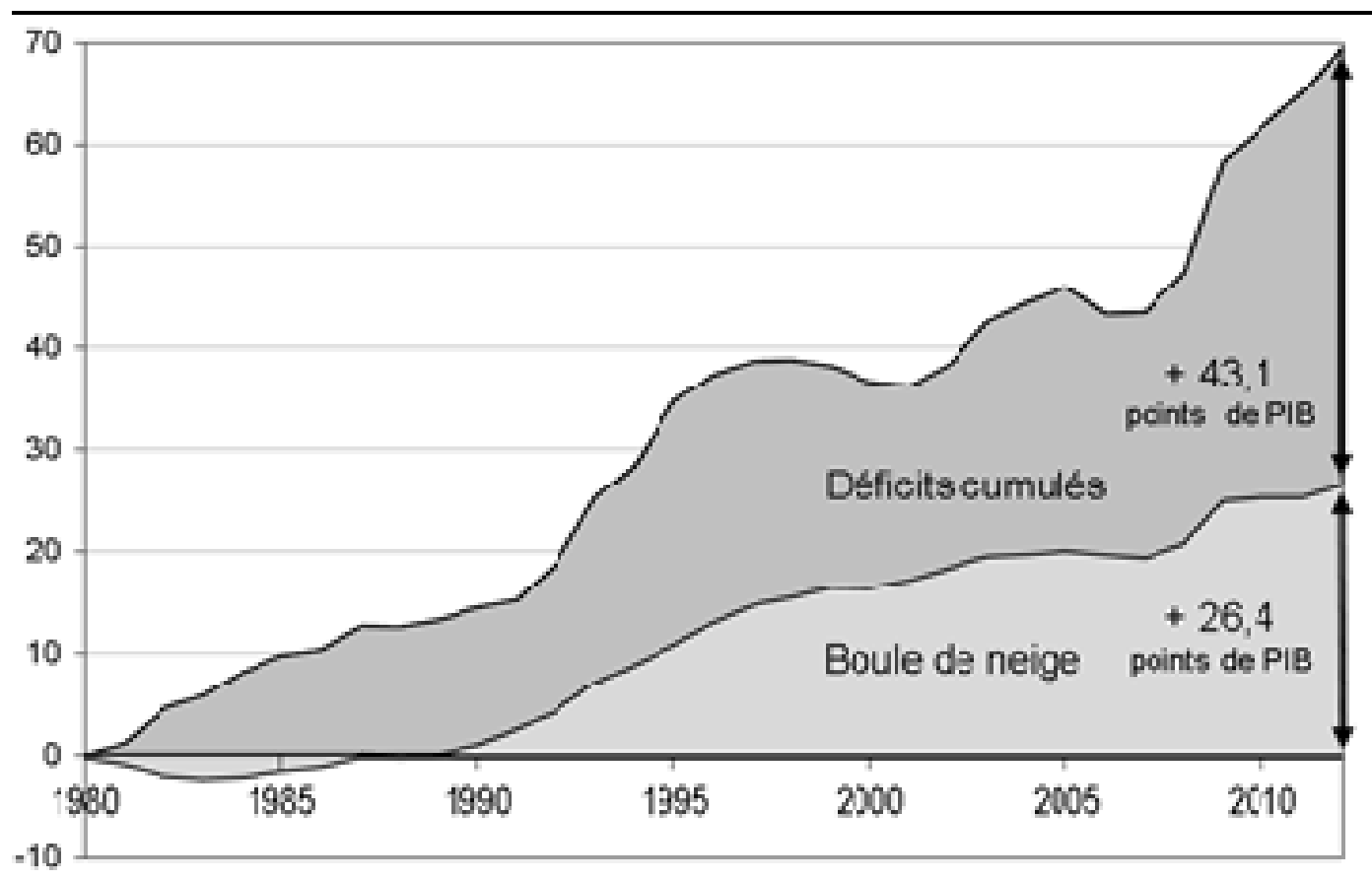
La contre-révolution libérale a mis à mal ce cercle vertueux. Les marchés financiers ont imposé des taux de rentabilité élevé aux entreprises ; celles-ci ont dû limiter leurs investissements aux projets de forte rentabilité. Il en est résulté une insuffisance de demande, comblée par de la dette privée, mais aussi par le déficit et la dette publique.

A partir de 1980, les taux d'intérêt réel ont fortement augmenté, l'inflation a chuté, la croissance a ralenti. De 1983 à 2005, les taux d'intérêt réels ont été fortement supérieurs au taux de croissance ; ce qui a contribué ainsi, la dette publique a fait « boule de neige ». Ce fort niveau des taux d'intérêt a aussi pesé sur la demande, contraignant l'Etat à maintenir un fort déficit. Ainsi, la dette publique est entrée dans une spirale à la hausse.

## La dette, résultat de la contre-révolution libérale.

Depuis le milieu des années 80, les milieux dirigeants français ont voulu financiariser l'économie française, faire de Paris une grande place financière. Heureusement, ils n'ont guère réussi. Nous avons conservé un système archaïque : la retraite par répartition plutôt que les fonds de pension, les HLM plutôt que les crédits subprimes. Mais, la financiarisation de la dette publique a fait partie de leur plan. Ainsi, l'Etat a-t-il dû aller chercher sur les marchés financiers, à des taux naguère exorbitants, des ressources qu'un système financier public (les caisses d'épargne, des bons du trésor proposés aux publics) aurait pu lui fournir à meilleure compte.

L'audit de la dette publique évalue à 26 points de PIB l'effet « boule de neige », la hausse de la dette liée à l'écart entre le taux d'intérêt réel et le taux de croissance. Nous ne disons pas que le taux d'intérêt réel doit être nul, mais qu'il ne doit pas dépasser le taux de croissance.



# Les dépenses publiques

- Les dépenses publiques ont été gérées avec rigueur. De 1997 à 2007, leur part dans le PIB a diminué de 53,9% à 52,2%. Elles augmentaient de 1,85% par an contre 2,2% dans le PIB.
- De 2007 à 2013, les dépenses publiques ont continué à augmenter de 1,85% par an, mais la croissance du PIB n'a été que de 0,35%.
- François Hollande a dit le 13 novembre 2012:
- "les dépenses publiques ont atteint 57 % de la richesse nationale. Il était de 52 % il y a cinq ans. Vous habitez pas mieux ? Non !".
- Mais ce ratio a augmenté, non pas parce que les dépenses publiques ont explosé, mais parce que le PIB a stagné.



# Les cadeaux fiscaux

- Sous la pression des idées néo-libérales, du patronat et des classes dirigeantes, les gouvernement ont pratiqué des politiques de cadeaux fiscaux aux plus riches et aux entreprises.
- Sous Jospin, Chirac, Sarkozy 1, ces cadeaux représentent 21 milliards pour les ménages riches et 35 milliards pour les entreprises.
- Pour les ménages riches, baisse de l'IR, de l'ISF, des droits de successions.
- Pour les entreprises, réforme de la taxe professionnelle, niche Copé. Hollande 1 est revenu sur certaines de ses baisses (hausse de l'ISF, hausse des droits de successions, hausse de l'imposition des revenus du capital, tranche à 45 et à 75%, etc.).
- Mais Hollande 2 reprend cette tradition : le CICE (20 milliards), le Pacte de Responsabilité (20 autres milliards, baisse des cotisations sociales employeurs, de la C3S, de l'IS).
- L'audit de la dette publique évalue à l'impact des cadeaux fiscaux sur la dette de l'Etat à 18 points de PIB.

# Les cadeaux fiscaux

| En milliards | Ménages/riches | Entreprises  | Impôts directs |
|--------------|----------------|--------------|----------------|
| Jospin       | -11,9 /8,5     | -17,6        | -10,4          |
| Chirac       | -6/-6          | -6,4         |                |
| Sarkozy 1    | -10,1/-6,5     | -11,1        | -1,5           |
| <b>Total</b> | <b>-28/-21</b> | <b>-35,1</b> | <b>-11,9</b>   |
| Sarkozy 2    | +12/+12        | +13          | +6             |
| Hollande 1   | +26/+13        | +10          | +7             |
| Hollande 2   | -5/0           | -40          |                |

# Evasion et optimisation fiscale

- Selon Gabriel Zucman, la fraude permise par le secret bancaire et les paradis fiscaux serait de 17 milliards par an (9 milliards d'IR, 4 d'impôt sur les successions et 4 pour l'ISF).
- Les ménages les plus riches pratiquent l'optimisation fiscale (les revenus du capital sont accumulés dans une société *ad hoc* + le capital professionnel n'est pas taxé).
- Ils s'installent à l'étranger pour échapper à la taxation des plus-values et de l'ISF.
- Les Firmes multinationales se font taxer dans les paradis fiscaux (prix de transfert, redevances de brevet, etc.)
- L'effet sur la dette serait de l'ordre de 20% du PIB.

## L'Effet de la crise de 2008 et de la Grande Dépression

- La crise provoquée par l'avidité et l'aveuglement des banques et des marchés financiers a eu trois effets : l'Etat est venu au secours des banques (à coût nul au final, mais la menace Dexia demeure), il a soutenu l'activité en 2009-2010, les recettes fiscales ont chuté.
- L'effet total sur la dette serait de 22 points.

# Un bilan

| En % du PIB                |    |
|----------------------------|----|
| Dette en 1980              | 20 |
| Dette en 2013              | 94 |
| Hausse                     | 74 |
| Effet taux d'intérêt       | 26 |
| Effet cadeau fiscaux       | 18 |
| Effet crise                | 22 |
| Total                      | 56 |
| Effet évasion/optimisation | 20 |

# Que faire ?

- Selon la Commission, les pays doivent réduire leur dette en dessous de 60% du PIB et le déficit structurel en dessous de 0,5% en pratiquant des politiques d'austérité (baisse des dépenses publiques et sociales, plutôt que baisse d'impôt, sauf TVA).
- Cette politique, imposée avec force à la Grèce, l'Irlande et au Portugal, a eu des effets désastreux sur le plan économique et social sans impact favorable sur le niveau de dette.

## 7 .Impulsion budgétaire 2010-2014

|             | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Total | Dépenses | Impôts |
|-------------|------|------|------|------|------|-------|----------|--------|
| Allemagne   | 1,3  | -1,2 | -1,2 | -0,2 | 0,0  | -1,3  | -1,1     | 0,2    |
| France      | -0,4 | -2,2 | -1,6 | -1,9 | -0,8 | -6,9  | -3,0     | 3,9    |
| Italie      | -1,0 | -1,3 | -3,0 | -2,0 | -0,2 | -7,5  | -6,4     | 1,1    |
| Espagne     | -2,5 | -1,7 | -4,2 | -2,6 | -1,0 | -12,0 | -12,0    | 0,0    |
| Pays-Bas    | -0,4 | -1,4 | -1,9 | -1,8 | -0,5 | -6,0  | -4,3     | 1,7    |
| Belgique    | -1,3 | -0,1 | -1,8 | -0,9 | 0,0  | -4,1  | -1,4     | 2,7    |
| Autriche    | 0,5  | -1,7 | -0,1 | -1,0 | -0,7 | -3,0  | -3,0     | 0,0    |
| Portugal    | 0,5  | -6,2 | -5,4 | -2,1 | -2,9 | -16,1 | -12,8    | 3,3    |
| Finlande    | 0,1  | -1,8 | -0,5 | -1,4 | -0,8 | -4,4  | -3,4     | 1,0    |
| Irlande     | -3,8 | -2,2 | -2,8 | -2,6 | -3,1 | -14,5 | -14,3    | 0,2    |
| Grèce       | -8,9 | -5,0 | -7,0 | -3,7 | -1,8 | -26,4 | -21,2    | 5,2    |
| Zone Euro   | -0,9 | -1,8 | -2,4 | -1,5 | -0,6 | -7,2  | -5,6     | 1,6    |
| Royaume-Uni | -2,8 | -2,6 | -1,6 | -1,1 | -1,8 | -9,9  | -9,6     | 0,3    |
| Etats-Unis  | -0,7 | -1,7 | -1,8 | -1,5 | -0,7 | -6,4  | -3,6     | 2,8    |
| Japon       | 0,8  | -1,9 | 0,0  | -0,5 | -1,4 | -4,9  | -1,6     | 3,3    |

# Impact des politiques d'austérité

| En % du PIB | PIB   |      |      |      |      |       | Solde public | Dette publique |
|-------------|-------|------|------|------|------|-------|--------------|----------------|
|             | 2010  | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | Total | 2014         | 2014           |
| Allemagne   | 1.0   | -1.9 | -1.9 | -0.7 | -0.3 | -3.8  | -0.6         | -5.4           |
| France      | -0.7  | -2.5 | -2.5 | -2.5 | -1.1 | -8.3  | -1.7         | -2.0           |
| Italie      | -1.4  | -1.6 | -4.3 | -2.8 | -0.5 | -9.6  | -2.7         | -3.7           |
| Espagne     | -4.0  | -3.5 | -7.3 | -4.6 | -1.9 | -19.5 | -3.2         | -8.1           |
| Pays-Bas    | -0.4  | -1.5 | -2.0 | -1.7 | -0.6 | -6.2  | -2.9         | -3.6           |
| Belgique    | -1.1  | -0.6 | -1.8 | -1.0 | -0.3 | -4.8  | -1.7         | -1.6           |
| Autriche    | 0.5   | -2.2 | -0.8 | -1.3 | -0.8 | -4.6  | -0.4         | -2.1           |
| Portugal    | 0.0   | -7.7 | -7.3 | -3.1 | -3.6 | -20.1 | -7.0         | -8.3           |
| Finlande    | 0.0   | -2.1 | -0.9 | -1.6 | -0.9 | -5.5  | -1.4         | -0.2           |
| Irlande     | -3.7  | -2.6 | -3.0 | -2.8 | -3.1 | -14.2 | -7.8         | -7.3           |
| Grèce       | -11.2 | -6.8 | -9.5 | -5.1 | -2.5 | -30.7 | -13.9        | -12.0          |
| Zone Euro   | -1.0  | -2.4 | -3.4 | -2.2 | -0.9 | -8.9  | -2.8         | -0.3           |



# Que faire ?

- 1) **Annuler une partie de la dette.** Celle détenue dans les paradis fiscaux. Protéger les petits et moyens épargnants. Que faire avec les investisseurs étrangers ? Ce ne sont pas ceux qui ont bénéficié des cadeaux fiscaux qui détiennent la dette.
- 2) **Un impôt exceptionnel sur les plus riches** (10% du patrimoine des 1% les plus riches).
- 3) La BCE doit garantir les dettes publiques et maintenir les taux en dessous du taux de croissance.
- 4) Recréer un secteur bancaire public qui récolterait l'épargne des ménages, à des taux bas mais garanti et l'utiliserait pour financer la dette public, les collectivités locales, les investissements s'inscrivant dans la transition écologique. La dette publique est légitime si elle finance des investissements socialement rentables. Si l'Etat peut s'endetter à 2%, il est stupide de vendre des actifs rentables (voir les sociétés d'autoroute). Créer une TTF. Séparer les banques de dépôts et les banques d'affaires.

# Que faire ?

- 5) Lutter contre les niches fiscales injustifiées, la fraude, l'évasion, l'optimisation. Interdire aux entreprises et banques européennes d'avoir des filiales dans les paradis fiscaux et réglementaires. Voir la situation fiscale de chaque FMN opérant en France. Créer un impôt mondial pour les français. Taxer les revenus exorbitants et les profits excessifs à des taux confiscatoires
- 6) Retrouver le plein-emploi par une relance de l'activité en Europe en revenant sur la contre-révolution néo-libérale : hausse des salaires et des revenus sociaux ; investissement pour la transition écologique.